
VALENER CONFIRME LA SUSPENSION DU RÉGIME DE RÉINVESTISSEMENT DES DIVIDENDES

Montréal, le 29 mars 2019. – Valener inc. (« Valener » ou « la société ») (TSX : VNR) (TSX : VNR.PR.A), véhicule d'investissement pour le public d'Énergir, s.e.c., confirme aujourd'hui qu'en lien avec l'acquisition anticipée par Noverco Acquisition, inc. par le biais d'un plan d'arrangement annoncé plus tôt cette semaine, qu'elle a suspendu son régime de réinvestissement des dividendes (« PRED ») en date du 29 mars 2019. Le dividende en argent de 0,30 \$ par action ordinaire annoncé précédemment payable le 15 avril 2019 aux porteurs inscrits à la date de référence du 31 mars 2019 ne sera pas admissible au PRED pour les actionnaires inscrits au PRED à cette date de référence.

Valener en bref

Valener est une société ouverte détenue à 100 % par le public investisseur. Elle est le véhicule d'investissement pour le public dans Énergir, s.e.c. Par l'entremise de son investissement dans Énergir, s.e.c., Valener offre à ses actionnaires un placement solide dans un portefeuille énergétique diversifié et en grande partie réglementé, au Québec et au Vermont. En tant que partenaire stratégique, Valener, d'une part, participe à la croissance d'Énergir, s.e.c., et d'autre part investit conjointement avec cette dernière dans la production d'énergie éolienne au Québec. Valener privilégie des sources et des utilisations d'énergie innovantes, propres, concurrentielles et rentables. Les actions ordinaires et privilégiées de Valener sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto sous le symbole « VNR » dans le cas des actions ordinaires et sous le symbole « VNR.PR.A » dans le cas des actions privilégiées de série A. www.valener.com

Renseignements :

Investisseurs et analystes
Mathieu Lepage
514-598-6220
1-888-598-6220
investors@valener.com

Médias
Stéphanie Trudeau
1-866-598-3449

communications@valener.com

[Twitter : @Energir](https://twitter.com/Energir)

<https://www.energir.com/fr/a-propos/medias/communiques/>